

BUREAUX : RUE NAIN, 1.

Roubaix, Tourcoing :
Trois mois... 12 f.
Six mois... 23
Un an... 44

L'abonnement continue, sauf avis contraire

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR-GÉRANT : J. HEBOUX

Le Nord de la France

Trois mois... 12 f.
Six mois... 23
Un an... 44

ANNONCES : 15 centimes la ligne

RÉCLAMES : 25 centimes

On traite à forfait.

On s'abonne et on reçoit les annonces : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1 ; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place ; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée. A PARIS, chez MM. Havas, Lafitte-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8 ; A TOURNAI, au bureau du journal l'Économie ; A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

Le JOURNAL DE ROUBAIX reparaitra demain dans le format ordinaire.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE du Journal de Roubaix.

Paris, lundi 28 février.

Tous ceux qui ont peine à se faire aux modes nouvelles, aussi bien dans la vie privée que dans la vie politique, se montrent fort surpris et quelques-uns scandalisés de ce qui se passe en ce moment. Pendant les dix-huit années de gouvernement personnel qui viennent d'écouler, nous avons vu à divers reprises les conseils généraux et les municipalités formuler des adresses au souverain à l'occasion d'un grand acte ou d'un grave événement. Tout se trouve changé aujourd'hui : les ministres ont déclaré que l'honneur de nos réformes politiques appartenait à l'initiative de l'Empereur ; et cependant c'est au ministère et particulièrement au garde des sceaux que sont envoyées les adresses de félicitations dont nous voyons l'énumération dans les journaux. Tout se déplace, le pouvoir comme la majorité, dans la représentation nationale. Encore quelques actes de ce genre et nous en serons revenus à l'application complète de la vieille formule parlementaire : l'Empereur règne et ne gouverne pas.

Ce déplacement des forces qui constituent le gouvernement n'est pas sans inquiéter une notable portion du public et surtout le monde du commerce et de la finance. Le ministère, se dit-on, a jusqu'à présent triomphé de tous les obstacles, mais en rompant avec la droite, n'a-t-il pas brûlé ses vaisseaux, et inclinant vers la gauche, n'est-il pas à craindre qu'il ne se laisse entraîner plus loin qu'il ne le voudrait, et que, en précipitant l'œuvre des réformes, il n'en compromette le succès ; ne va-t-il pas trop vite en besogne ? On annonce déjà que, à la reprise de la session, le cabinet va se présenter à la chambre avec deux projets de loi municipale et de loi électorale.

L'attitude du journal le Peuple Français est de nature à entretenir ces inquiétudes. Il a déclaré, il est vrai, qu'il était un organe indépendant. Il ne pouvait guère se dispenser de faire cette déclaration, car tout le monde sait que son rédacteur en chef a souvent cherché ses inspirations auprès du chef de l'Etat. Il affirme aujourd'hui, qu'il ne s'inspire que de ses convictions ; il ne saurait obliger personne à le croire. Beaucoup de gens trouveront même que ce journal rend un mauvais service au souverain, car il ne peut empêcher cette opinion de se répandre chez quelques-uns que l'Empereur joue double jeu :

nous avons en effet déjà plus d'une fois entendu dire : l'Empereur va user ce ministère et avec lui ce groupe de notabilités orléanistes qui sont rentrés un peu étourdiement dans la vie politique.

Nous ne voulons pas, pour notre part, croire à cette duplicité, pas plus que nous ne nous laissons effrayer par la marche hardie du Cabinet.

C'est à 75.000 hommes que portera la réduction sur le chiffre ordinaire du contingent. L'opposition qui avait, l'année dernière proposé de réduire le chiffre à 80.000 demandera sans doute cette année une réduction plus considérable.

Malgré le vote de vendredi Jernier le centre droit et le centre gauche n'ont pas encore renoncé à leurs réunions séparées. Dimanche prochain, au grand Hôtel et à l'Hôtel du Louvre, il y aura grand dîner : Les ministres, moins M. Chevandier de Valdrôme et M. Segris ont accepté d'aller dîner avec le centre gauche ; les deux ministres iront-ils dîner avec le centre droit.

La gauche tient ses assises tantôt chez M. Grévy, tantôt rue de la Sourdière. Un temps exceptionnel, de véritables journées de printemps favorisent la promenade des Bœufs gras qui n'apas été supprimée, comme on l'avait annoncé, et qui probablement survivra encore longtemps au carnaval. Grande affluence de curieux sur les boulevards ; mais peu de masques.

La nouvelle pièce de M^{me} Georges Sand l'Autre qui vient de jouer l'Odéon, donne lieu à des critiques passionnées ; il semble qu'un écrivain de cette valeur ne puisse produire une œuvre quelconque sans que les critiques tombent dans l'excès de la louange ou du dénigrement. La comédie de M^{me} Sand porte le cachet du temps et de l'auteur ; elle a les qualités et les défauts de l'un et de l'autre, inférieure aux grands ouvrages de l'écrivain, supérieure aux médiocres. Quant au fond du sujet, c'est toujours la thèse de l'adultère plus ou moins excusé par les circonstances.

On annonce la mort de deux vétérans du journalisme : le baron de Brian qui dirigea l'Aristarque sous la Restauration, complètement inconnu de la génération actuelle ; et M. De la Fite qui, ayant habité la Russie, dépeignit les mœurs de ce pays sous le pseudonyme de Pierre Artamof ; il fut aussi collaborateur de l'Opinion Nationale.

CH. CAHOT.

BOURSE DU 28 FÉVRIER.

La réponse des primes s'est faite sur le 3 % à 73,87 1/2 demandé, 73,90 offert ; sur l'Italien à 55,60, l'Autrichien 707,50 et le Lombard 493,75. La réponse n'ayant aucune importance sur les autres valeurs. Aux prix ci-dessus la grande majorité des primes dont 50 c. et dont 10 fr. ont été levés. Cette situation a amené quelques rachats de la part de quelques vendeurs débordés. En somme le marché est assez calme, et les transactions sont très-limitées. On remarque la tension du report sur le 3 % ; il est demandé à 10 c. ; il y a deux ans que les vendeurs ne se sont vus à pareille fête. L'Italien a baissé à 55,45 sur le bruit de la future rentrée de Ratazzi au ministère : on parle d'un réveil de la question romaine.

CELLIER.

Nous lisons dans le Moniteur Universel :

Cela devait arriver. Après les tentatives de l'extrême droite pour désunir les ministres, les manœuvres pour séparer l'Empereur du ministère et de ses actes. Mais nous croyons pouvoir affirmer que le Souverain a fermé l'oreille à tous les discours cherchant à l'entraîner hors de la voie libérale dans laquelle, avec une présidence rare chez les gouvernants, il est entré avec autant de sincérité que de résolution.

La disgrâce politique du Peuple français n'est pas un fait isolé, et, nous le répétons, nos renseignements nous autorisent à dire que l'Empereur ne laisse échapper aucune occasion de témoigner aux nouveaux ministres la satisfaction qu'il éprouve à voir l'opinion publique si bien d'accord avec lui et avec eux.

La commission chargée d'étudier la question de la liberté de l'enseignement supérieur et de préparer à ce sujet un projet de loi a été, avec l'approbation de l'Empereur, formée de concert avec M. Segris, ministre de l'instruction publique, et M. Guizot, qui a bien voulu en accepter la présidence en l'absence du ministre. Elle est composée de :

MM. le ministre de l'instruction publique, président ; Guizot, président en l'absence du ministre ; Andral, professeur à la Faculté de médecine, membre de l'Académie des sciences ; Monseigneur l'archevêque de Paris ; MM. Bersot, membre de l'Académie des sciences morales et politiques ; Bertrand, professeur au Collège de France, membre de l'Académie des sciences ; Bois, professeur de théologie protestante à la Faculté de Montauban ; Boissier, professeur au Collège de France ; duc de Broglie, membre de l'Académie française ; R. P. Carpentier, supérieur de l'école des dominicains, à Arcueil ; général de Chabaud-Latour, membre du conseil impérial de l'instruction publique ; Darcy, maître des requêtes au Conseil d'Etat ; Denouvilliers, inspecteur général pour la médecine ; Dubois, ancien député, ancien membre du Conseil supérieur de l'instruction publique ; Dumas, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences ; général Favé, commandant l'École polytechnique ; Franck, professeur au Collège de France, membre de l'Académie des sciences morales et politiques ; Léopold de Gaillard, publiciste ; Laboulaye, professeur au Collège de France, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres ; l'abbé Perraud (Adolphe), professeur à la Faculté de théologie ; Prévost Paradol, membre de l'Académie française ; Ravaisson, inspecteur général de l'instruction publique, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres ; De Rémusat, membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales ; Saint-Marc Girardin, professeur à la Faculté des lettres, membre de l'Académie française ; Saint-René Taillandier, professeur à la Faculté des lettres, secrétaire général du ministère de l'instruction publique ; Serret, professeur à la Faculté des sciences et au Collège de France, membre de l'Académie des sciences ; Thureau-Dangin, publiciste ; Valette, professeur à la Faculté de droit, membre de l'Académie des sciences morales et politiques.

La Commission se réunira mardi 1^{er} mars, au ministère de l'instruction publique.

Le Gaulois croit savoir que les premières questions que la commission de décentralisation mettra à l'ordre du jour de ses séances, sont les suivantes :

- 1° Création de conseils cantonnaux ;
2° Suppression des conseils d'arrondissement ;

- 3° Suppression des sous-préfectures par voie d'extinction des titulaires actuels ;
4° Accroissement des attributions des conseils généraux, qui deviendraient de véritables assemblées provinciales ;
5° Extension des attributions des conseils communaux, affranchis, en très-grande partie de la tutelle des préfets.

Chronique locale & départementale

Le conseil d'Etat est saisi d'un projet de loi sur les conseils généraux, dont voici le texte :

Art. 1^{er}. A l'ouverture de chaque session, la présidence du conseil général est attribuée au doyen d'âge ; le plus jeune des membres du conseil remplit les fonctions de secrétaire.

Il est aussitôt procédé à l'élection d'un président, de vice-présidents et d'un secrétaire.

L'élection a lieu au scrutin secret, à la majorité absolue des suffrages.

Au second tour de scrutin, la majorité relative suffit.

Si les voix se partagent en nombre égal, le plus âgé est préféré.

Le conseil général fait son règlement intérieur, et il règle tout ce qui a trait à la rédaction de ses procès-verbaux et aux conditions de leur publicité.

Art. 3. Tout électeur du département a le droit de demander communication, sans déplacement, et de prendre copie des procès-verbaux.

Art. 4. Les dispositions qui précèdent sont applicables aux conseils d'arrondissement.

Art. 5. Il sera statué par une loi spéciale à l'égard du département de la Seine.

Art. 6. Les dispositions des lois antérieures sont abrogées en ce qu'elles ont de contraire à la présente loi.

MM. les maires des communes composant le canton de Maubeuge viennent de faire parvenir à M. le ministre de l'intérieur l'adresse suivante :

Monsieur le ministre, Ce qui fait défaut au grand parti de l'ordre, c'est le lien, c'est la fréquence des rapports. Les maires du canton de Maubeuge, fidèles mandataires de leurs concitoyens, profitent avec empressement de leur réunion au tirage au sort, pour féliciter collectivement le gouvernement, sur son attitude sage, et ferme à la fois, dans les circonstances difficiles que nous venons de traverser.

Les habitants de ce canton, essentiellement industriel et agricole, ont accueilli, avec reconnaissance, les libertés nouvelles ; mais ils réclament surtout le calme, la sécurité que leur enlèvement de trop fréquentes émotions politiques, et ils protestent hautement aussi bien contre les attaques injustes et répétées qui retardent la solution des questions les plus importantes, que contre le désordre de la rue qui sème l'inquiétude et compromet les intérêts les plus sérieux.

Le gouvernement peut donc compter sur l'appui moral des maires soussignés, et au besoin sur le concours énergique des populations qu'ils repréentent.

Ils ont l'honneur d'être, avec respect, de Votre Excellence, monsieur le ministre, Les très dévoués serviteurs.

(Suivent les signatures de 26 maires).

Dans la soirée de dimanche, un cheval attelé à une voiture de maître s'est emporté sur la route de Mouvaux. La voiture a été renversée. Deux personnes s'y trouvaient. L'une d'elle, M. C... boulangier à Roubaix, a eu le bras démis en deux endroits.

Tribunal de Lille. — Henri Sevret, expulsé de France, arrêté à Roubaix, s'est rebellé avec violence contre la police. Il a fallu le traîner au poste, et, dans le trajet, il a mordu les agents aux mains. Un mois de prison.

Edmond Legay, ouvrier à Roubaix, repris de justice en état de récidive légale, s'est servi d'un livret falsifié pour obtenir du travail. Trois mois de prison.

Périt est une deuxième fois cité pour vol d'effets d'habillement commis dans une ferme des environs de Roubaix. Il est, de ce fait, condamné à dix huit mois de prison, peine qui se confondra avec la première, et placé sous la surveillance de la police pendant cinq ans.

La douane de Wattrelos a saisi, samedi, une voiture renfermant 300 kil. de tabac belge. Elle était chargée de légumes, mais munie d'un faux fond dans lequel se trouvait le corps d'un délit. Cheval et véhicule ont été mis en fourrière. Le conducteur est parvenu à s'échapper.

Est-ce qu'en présence de ces saisies si fréquentes et si importantes, la régie se décidera à audier la qualité du tabac ? on en doute encore.

On prétend, dit le Propagateur, que les employés des manufactures cherchent à l'aide de procédés nouveaux à utiliser la plus grande quantité possible de tabac qu'on livrait jadis à l'incinération. Il en résulte des avantages réels pour l'Etat, de bonnes notes pour les employés par trop zélés qui n'ont en vue que leur avancement, mais le consommateur est loin de trouver son compte à ces manigances là. Le plus clair pour lui c'est qu'il paie très cher, beaucoup trop cher une marchandise qu'il n'a pas le droit de vérifier avant l'achat et qui, en général, est détestable.

S'il s'agissait d'un simple particulier, on le poursuivrait pour tromperie sur la qualité de la marchandise vendue. Les employés des manufactures ne doivent pas l'ignorer. Et cependant ils ne paraissent pas tenir compte des plaintes de plus en plus vives des débitants et des consommateurs sur la qualité de plus en plus mauvaise du tabac.

Espérons encore que les développements considérables que prend chaque jour la contrebande, les forceront à renoncer à introduire dans les paquets de 1 fr. 25 et de 30 c. de 50 à 60 0/0 de cotes et de poussière, et de donner en réalité pour leur argent aux débitants et aux consommateurs.

Nous lisons dans le Memorial de Lille : Grâce à Dieu, il y a au théâtre moins de mal qu'on ne l'avait dit. D'abord le pauvre soldat frappé dans Patrie n'est point mort. Le saisissement, suite trop naturelle de sa blessure, lui a occasionné un érysipèle à la tête qui l'a rendu gravement malade. Heureusement il est mieux et tout a fait en voie de guérison.

Quant aux conséquences de l'accident de samedi elles seront, pour M. Paulus, moins graves qu'il était permis de le craindre.

Voici, à cette égard, qui tranche la question.

C'est un certificat du docteur Wely, médecin du théâtre :

Je, soussigné, docteur de la Faculté de médecine de Paris, déclare et certifie avoir donné à M. Paulus les premiers soins lors de l'accident relaté dans le Memorial de ce jour.

M. le docteur Testelin, appelé sur ma demande expresse, a jugé comme moi toute opération inutile.

La rue de M. Paulus ne court aucun danger, aucune opération n'est à faire. M. Testelin a jugé dès aujourd'hui son concours inutile et, à part les cicatrices sur la face

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 2 MARS 1870.

— 12 —

LA ROSE BLANCHE

par Louis ÉNAULT.

VIII

(Suite).

Honorina, qui croyait Flavio à trois cents lieues d'elle, ne songeait guère à surveiller sa pupille : elle savait qu'une jeune fille est bien gardée par son chagrin et son amour. Cependant sa sollicitude se réveilla quand elle eut fini son thé, et qu'elle éprouva le besoin d'aller prendre l'air. Il faut pourtant, dit-elle au capitaine, que je voie ce que devient ma nièce. Nertine lui donna le bras pour monter sur le pont. Flavio tournait le

dos à l'escalier ; Honorina ne le reconnut pas tout d'abord.

« Eh mais ! dit-elle au prince, je trouve que la chère Hélène cause bien familièrement avec un inconnu. Il paraît que l'intimité marche vite sur un bateau à vapeur de douze cents chevaux... Pauvre Flavio ! ajouta-t-elle avec un sourire de pitié ironique. Sans doute en ce moment il adresse quelque sonnet à la lune... Ah ! doit-elle rire, la lune, de tout ce que les amoureux lui chantent ! »

En entendant marcher de son côté, Flavio avait quitté la main d'Hélène : il se retourna. Honorina le vit ; mais elle était si loin de s'attendre à sa présence, qu'elle crut plutôt à quelque ressemblance étrange. Elle fit encore deux pas, et arriva tout près de lui. M. d'Auriac se leva et lui fit un salut de politesse cérémonieuse, auquel Honorina répondit par une belle révérence. Au fond de l'âme, elle était fort irritée de cette présence importune ; mais le théâtre est une assez bonne école pour apprendre à feindre : il vaut presque le grand monde. Honorina avait sur elle-même un empire absolu : elle faisait sa physionomie comme une autre fait sa taille. Tout se passait en dedans, et elle ne montrait jamais ce qu'elle voulait bien laisser voir. Si vive que fût l'impression, l'expression était toujours à ses ordres. Elle sourit donc gracieusement au poète et lui tendit le bout de ses doigts effilés.

« Voilà, dit-elle, une charmante surprise

et tout à fait inattendue !... n'est-il pas vrai, chère Hélène ? Et son œil scrutateur s'arrêta sur le visage de la jeune fille.

J'avoue que je n'espérais pas revoir sitôt M. d'Auriac...

— Et parbleu ! très cher, s'écriait à son tour le prince Artamof, qui s'était arrêté une minute près la corde goudronnée que les matelots appellent brûle-toujours, et à laquelle chacun sur le vaisseau allume sa pipe ou son cigare, vous voilà ! j'en suis fort aise : mais d'où diable venez-vous ?

— De Paris.

— De Paris !... mais autant dire que vous venez de la lune !... »

Et le prince regarda autour de lui, comme s'il se fût attendu à voir quelque vaisseau naviguant de conserve avec le Fulton... On n'apercevait que le ciel et l'eau, deux miroirs bleus, inondés l'un et l'autre des molles clartés des étoiles.

« J'ai renvoyé ma voiture, dit Flavio en riant.

— Ah ça ! mais il est donc venu à la nage ? fit Nertine en se retournant vers Honorina.

— Il n'est cependant pas mouillé ! dit la chanteuse. Et maintenant, ajouta-t-elle d'un ton plus sérieux, serait-ce une indiscretion de demander à M. d'Auriac ce qu'il va faire en Amérique ? initier les jeunes Yankees aux charmes de la poésie française ?

— Comme vous allez, madame, leur révé-

ler ceux de la musique... Je serais heureux, en vérité, de travailler à quelque chose avec vous, fût-ce à la civilisation des sauvages ; la collaboration me serait infiniment précieuse ! Mais vous n'y êtes point, et ce n'est pas cela qui m'amène. Je suis revenu de la poésie. »

Hélène le regarda tristement.

« De celle qui s'écrit, reprit-il en lui souriant. Quant à l'autre... »

— On ne l'oublie pas si vite, dit Honorina en montrant la rose blanche qu'Hélène tenait encore à la main.

— Oh ! celle-là, dit-il, c'est la poésie en action ! c'est la vie !

— Et vous allez la cultiver au nouveau monde ?

— Je ne crois pas que le terrain soit très-favorable ; mais, puisque vous voulez parler sérieusement, je vous dirai que j'ai un engagement à New-York.

— Pour jouer les premiers rôles ou les amoureux ?... Je vous préviens que j'irai à vos débuts ; je veux une avant-scène.

— C'est vous, chère madame, qui m'enverrez une première logo pour les vôtres, car je suis rédacteur en chef du Courrier français des États-Unis.

— Vous êtes beau joueur ! dit Honorina en se penchant à son oreille, et vous liez bien la partie ; mais j'ai les atouts dans la main, vous perdrez !

— Bah ! reprit-il, nous sommes en Amérique ; je ferais sauter la coupe !

La traversée fut rapide et sans incidents. Flavio se fût assez volontiers accommodé d'une petite tempête, pas trop loin du port, pour avoir le plaisir de sauver des flots sa chère Hélène. Il n'eut pas cette innocente satisfaction, et, neuf jours après le départ de Liverpool, le Fulton entra à toute vapeur dans la rade de New-York.

Quelques navires en partance laissaient flotter au vent les bannières et les étoiles du pavillon américain : « On a pavoisé pour nous ! » disait Honorina. Quelques jeunes gens l'attendaient au débarcadère, et un cocher à grande livrée était déjà sur le siège d'une calèche attelée de quatre alezans brûlés, d'un assez beau sang pour des chevaux américains. On lui montra beaucoup de politesse et d'empressement, mais peut-être moins d'enthousiasme qu'elle n'avait espéré.

« Est-ce qu'ils ne vont pas dételer ? demanda-t-elle en riant au prince, qui la mettait en voiture.

— Je ne crois pas, répondit-il ; mais tenez-vous tant à un équipage de sénateurs ? J'avoue que pour mon compte je partage le goût du poète, et

Pour aller où je veux, j'aime mieux des chevaux !

La suite au prochain numéro.